**Conseil Municipal du 21 janvier 2013**

**Intervention d’Irène Félix**

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Le Conseil Municipal de ce soir examine un document de prospective et d’urbanisme important pour le développement durable de notre territoire dans les 15 prochaines années. Ce document complète celui dont nous avons récemment débattu lors d’un précédent Conseil, qui portait sur le plan de déplacement urbain. Il appelle, au fond, des réflexions très similaires.

Du **diagnostic**, on peut retenir deux constats qui, s’ils se prolongent, mettent en danger notre territoire, son développement et l’idée même de développement durable. Ces deux constats, nous les faisons depuis maintenant plus de dix ans. Vous les avez niés. Vous avez contesté les chiffres, fait parler l’INSEE, promis des lendemains meilleurs. Or les chiffres sont là, rappelés dans les documents que vous nous soumettez.

**Premier constat : la population du territoire du SCOT évolue peu et celle du « pôle aggloméré », c'est-à-dire principalement de Bourges, diminue nettement**. Les derniers chiffres publiés en ce début d’année par l’INSEE le confirment à nouveau : - 405 habitants à Bourges entre 2009 et 2010, - 6053 par rapport à 1999. Le décrochage avec le reste de la région, et même du département, est bien réel. Le document diagnostic valide et reprend toutes nos prises de position. Oui, Bourges s’est paresseusement endormie. Non, Bourges n’a pas su attirer des habitants, alors même que les communes voisines le faisaient. Oui, cela fait régner une menace sur le niveau de services qui pourra être maintenu sur Bourges à moyen terme. Oui, cela affaiblit l’ensemble du territoire qui nous entoure. Et oui encore, - je cite – *« Bourges ne peut être confortée en tant que troisième agglomération de la Région que si son évolution démographique est positive »*.

**Deuxième constat : à Bourges comme dans l’ensemble des communes du SCOT, le développement s’est fait sans considération aucune de la maîtrise de l’espace.** Alors que les budgets publics sont restreints, il a semblé possible à l’infini de faire des voiries neuves, d’étendre les réseaux d’assainissement, de reprendre un réseau d’eau potable. Alors que les budgets des ménages se resserrent, la voiture est restée leur seul moyen de transport dans tant de zones nouvellement créées. Alors que le réchauffement climatique menace la planète, on a construit sans souci d’économie globale d’énergie. Alors que la question alimentaire mondiale devient un enjeu diplomatique, on a continué de penser qu’on pouvait construire puisque « il n’y a rien autour », comme si la production agricole, ce n’était rien. Entre 1980 et aujourd’hui, alors que la population du territoire couvert par le SCOT a évolué de 2 %, la surface urbanisée est passée de 4089 à 6383 ha, soit une augmentation de 55 %, essentiellement pour l’habitat. Cela concerne beaucoup les communes péri-urbains ; cela concerne aussi Bourges. Sur notre commune, la perte de 6000 habitants s’est accompagnée d’une hausse de consommation de 555 hectares. Le document fixe enfin un objectif de réduction d’espace car, est-il écrit, la consommation « *a été démesurée durant les trente dernières années* ». Il y a de quoi construire pendant 30 ans, et même près de 60 ans si on utilise bien la terre, avec les réserves foncières existantes. Je vous entends encore vous récrier quand je vous alertais sur ce point. Au moins est-il acté que la lucidité était sur nos bancs.

Voilà pour le constat. Passons ensuite aux ambitions.

Je veux exprimer deux regrets sur les **scenarios proposés** : le premier est que le scenario « TGV » ne soit pas traité. Le second est que les objectifs de création d’emplois se limitent à « *maintenir les taux d’emplois actuels*», ce qui peut aussi s’exprimer de la façon suivante : « maintenir le taux de chômage actuel ». Nous savons tous que les décisions nationales, telles que les emplois d’avenir, les contrats de génération ou la pénalisation des contrats courts ont un rôle important à jouer sur le taux d’emploi. Que la création de la Banque Publique d’investissement, la sauvegarde de l’euro ou les plans de relance européens, qu’il faut renforcer, sont déterminants. Mais on aurait pu attendre plus d’ambition de la part des collectivités locales pour contribuer à faire « tout pour l’emploi ».

Parmi les scenarios proposés, **nous validons en revanche le choix fait collectivement par les élus du SIRDAB d’un développement équilibré du territoire**. Ce scenario, soucieux du développement durable, ne condamne aucune commune à la morte lente, donne un rôle important au quotidien aux pôles de proximité, s’efforce de redonner un souffle à des pôles d’équilibre industriels incontestablement en difficulté et rappelle Bourges à ses responsabilités. **Notre solidarité avec ce choix emporte finalement notre vote, malgré un certain nombre de réserves voire de désaccords.**

Les **leviers** retenus pour le développement du territoire appellent quelques remarques.

Nous ne cachons pas notre satisfaction de voir retenue et partagée l’idée, à l’échelle du SIRDAB, que **Bourges doit désormais se développer autour de sa gare centrale** et y préparer l’arrivée du TGV. C’est, je crois, une avancée importante, sur une question que nous, socialistes berruyers, avons portée au débat public conduit l’an dernier. Nous sommes fiers d’avoir pu contribuer à ce que cette idée s’impose.

Nous accueillons aussi avec grand intérêt l’objectif de **remobilisation de friches**, à Bourges bien sûr mais aussi dans les communes voisines. Les friches sont considérables à travers la ville, derrière la gare en particulier, mais aussi dans le tissu urbain. Elles sont insidieuses : des immeubles fermés, des étages délaissés dans des maisons bourgeoises ou commerçantes, des parcs immenses qui ont perdu leurs âmes. Ce sont aussi des hectares de hangars délaissés ou sous-utilisés dans les zones commerciales. Un gros travail s’impose et nous aimerions connaître les moyens concrets que vous entendez mobiliser pour réutiliser ces espaces.

Nous partageons l’idée selon laquelle le patrimoine historique bâti comme le patrimoine naturel de Bourges et de sa région méritent une valorisation moins modeste et plus offensive. Parler **tourisme**, ce n’est pas un gros mot. **Créer un centre de congrès** répondant aux exigences de notre époque, à deux pas de la gare centrale de Bourges, doit être clairement affiché. Or ce projet apparaît de façon hésitante dans le texte, repris ici et omis là. Affirmons-le.

**Nous nous étonnons en revanche de la modestie des demandes concernant les infrastructures** : je l’ai mentionné plus haut, le TGV ne semble être, dans votre esprit – et ce choix a été fait avant le changement de gouvernement - qu’une hypothèse ; pour améliorer les axes routiers, vous espérez tout au plus les déviations de Saint-Germain, Saint-Florent et Mehun. Réalisme, me direz-vous ? Peut-être, mais enfin quel recul !

Mais la principale stupéfaction vient de la quasi absence de mention du **développement de l’enseignement supérieur** parmi les leviers pour le développement de Bourges et du territoire. En plus de 700 pages, je n’ai trouvé qu’une fois le mot « universitaire » (dans le projet d’aménagement et de développement durables) et une photo non légendée de l’Ecole Nationale Supérieure d’Ingénieurs de Bourges. Il est question du pôle technologique de Lahitolle, pôle de recherche et de développement économique, sans que ne soit rappelé que c’est l’enseignement supérieur qui a réouvert pour Lahitolle un avenir de recherche et de technologie et que son développement doit être conforté. Faut-il par ailleurs rappeler que le développement de l’enseignement supérieur à Bourges ne se limite pas à Lahitolle et qu’ailleurs aussi, il peut y avoir des enjeux fonciers et d’utilisation de l’immobilier importants ? Cette impasse nous étonne – plus que cela, elle nous inquiète.

Nous regrettons encore que, vous, qui vous revendiquez spécialiste de l’écologie, n’ayez pas jugé utile de vous impliquer pour faire percevoir à vos collègues l’intérêt de **restaurer la biodiversité**, dans le Cher comme ailleurs dans le monde. Il est admis de la protéger ; il est refusé d’avoir à la restaurer, comme si aucune atteinte n’avait eu lieu jusqu’ici. Quel aveuglement, quand même. Il n’y a bientôt plus d’outarde canepetière en Berry, mais je constate qu’on ne manque pas d’autruches !

Le document final d’orientation ne retient pas des outils pourtant à sa disposition pour mieux conditionner le choix des zones à urbaniser. On aurait aimé trouver des prescriptions fortes en matière de desserte par les **transports en commun**, par exemple. Le Document d’Orientations et d’Objectifs se contente de prescrire des études de desserte. C’est peu.

La **liste des projets** retenus par le SCOT est peut-être la principale faiblesse du document, celle qui peut faire douter de la pertinence démocratique d’un schéma tel que celui-ci. Cette liste reprend les projets des équipes municipales en place, elle verrouille les projets des suivants. Elle est assez peu prospective, elle est parfois complaisante. On y trouve dans le même souffle le développement du technopôle Lahitolle et le city stade de la Septaine ; le pôle aéronautique d’Avord ou Avaricum. Vous le savez, il y a, parmi ces projets, des dossiers que nous n’approuvons pas. Un document d’orientation tel que celui-ci se borne cependant à en reprendre l’intention, nous ne nous y arrêterons pas.

Un mot, enfin, pour conclure. Il ne suffit pas d’afficher des intentions, bonnes ou mauvaises : encore faut-il se donner les moyens de les faire avancer. Le dernier document similaire date d’il y a douze ans, en 2001. Vous étiez déjà Maire de Bourges depuis 6 ans, vous aviez donc largement eu le temps de prendre en main les destinées de la ville. Cette année-là, avec vos collègues, vous aviez fixé pour Bourges un cap : atteindre, en 2015, 80 000 habitants. Nous sommes, à deux ans de l’échéance, 66 000. C’est pourquoi même si les orientations de ce document sont, pour beaucoup, intéressantes, et nous allons les valider, nous restons convaincus qu’il faudra une autre volonté et surtout, une autre ambition, pour les mettre en œuvre.